



PLAN D'EAU RAVIGHOUSE

1ère CATEGORIE

OUVERTURE 2^{ème} SAM. DE MARS

FERMETURE 2^{ème} DIM. D'OCTOBRE

PÊCHE AVEC UNE SEULE CANNE

INTERDIT DE PÊCHER AVEC

ASTICOTS ET AUTRE LARVES DE

DIPTERES

(TIFIS, VER DE VASE)

Amorçage interdit

CARPE NO KILL